

INFOS ARTISANS

La revue de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche-Comté

LA FORMATION,
LEVIER DE L'ENTREPRISE



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CMA FORMATION

1 apprenti sur 2
devient
chef d'entreprise
dans l'artisanat

~~EX~~PERTE
EN DEVENIR

~~EX~~PRIME TON TALENT

CMAFORMATION-BFC.FR

édito



Chères collègues, chers collègues,

Ce deuxième trimestre 2024 marque le retour de la campagne de collecte du solde de la taxe d'apprentissage. Versé chaque année par les entreprises, il s'agit d'un véritable levier pour favoriser l'orientation professionnelle des jeunes vers les métiers de l'artisanat. Via la plateforme SOLTéA, vous pouvez choisir la CMA BFC pour le versement du solde de votre taxe d'apprentissage et ainsi contribuer aux développements des formations à destination des apprentis et des futurs artisans.

Votre soutien est plus que précieux, il est essentiel ! Cette ressource permet à la CMA BFC d'offrir aux jeunes, aux personnes en reconversion, aux salariés et aux entreprises de véritables outils d'orientation et d'insertion professionnelle.

La formation et l'acquisition continue de compétences sont aujourd'hui des leviers essentiels au développement de l'entreprise. Sous diverses formes, adaptée à chacun en fonction de son âge, de ses besoins, du statut de son entreprise, la formation se déploie pour accompagner les hommes et les femmes tout au long de leur vie.

Avec 11 centres CMA Formation et un total de 25 points de présence répartis sur l'ensemble de la région, votre CMA souhaite répondre, avec toujours plus d'agilité, à vos besoins et est à vos côtés pour vous conseiller à tout moment de la vie de vos projets.

Dans le même temps, vos élus et moi-même nous efforçons d'aller à votre rencontre sur le terrain afin d'échanger sur vos attentes, vos difficultés et vous apporter des solutions durables pour favoriser le présent et garantir le futur des entreprises artisanales du territoire.

Emmanuel POYEN Président de la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté**



Les articles avec ce pictogramme sont disponibles sur notre site internet en version enrichie.

Complément d'article, galerie photos ou encore vidéos, découvrez en plus sur le monde artisanal.

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Emmanuel Poyen - Simon Philibert

RÉDACTION EN CHEF

Delphine Engelvin - Caroline Llinares

TEXTES ET PHOTOS

Maïssam Mekaoui - Christelle Poulot - Julie Ternois-Mallard - Clémentine Salem- Iléana Zuttion

DESIGN ET MONTAGE

Émilie Dussautoir

SIÈGE SOCIAL

65 - 69 rue Daubenton - BP 37451

21 074 DIJON CEDEX

DÉPÔT LÉGAL

Numéro d'ISSN : 2739-9249

IMPRESSION

S2E IMPRESSIONS - 400 Bd Charles de Gaulle

21160 Marsannay-la-Côte

MISE SOUS FILM ET ROUTAGE

A.P.R. - 77320 Jouy sur Morin

CRÉDITS PHOTOS

CMAR BFC - STOCKLIB - FREEPIK - PEXELS

WWW.ARTISANAT-BFC.FR



sommaire

4

HISTOIRES D'ARTISANS

8

RÉSEAU CMA

9

ÉCONOMIE

12

DOSSIER CENTRAL

17

TERRITOIRE

21

APPRENTISSAGE

24

FORMATION

25

REPÈRES

26

AGENDA

POUR TOUTES VOS DEMANDES, UN SEUL NUMÉRO

03 73 55 20 20

21 | Côte-d'Or

65-69 rue Daubenton - BP 37451
21074 DIJON CEDEX
accueil-s21@artisanat-bfc.fr

25 | Doubs

101 rue de Vesoul
25000 BESANCON
contact25@artisanat-bfc.fr

39 | Jura

17 rue Jules Bury
39000 LONS-LE-SAUNIER
contact39@artisanat-bfc.fr

58 | Nièvre

9 rue Romain Baron - CS 80040
58027 NEVERS CEDEX
accueil-s58@artisanat-bfc.fr

70 | Haute-Saône

5 rue du Talerot
70000 Vesoul
contact70@artisanat-bfc.fr

71 | Saône-et-Loire

1 avenue de Verdun - BP 10052
71103 CHALON-SAÛNE CEDEX
accueil-s71@artisanat-bfc.fr

89 | Yonne

56-58 rue du Moulin du Président
89000 AUXERRE
accueil-s89@artisanat-bfc.fr

90 | Territoire de Belfort

40 Grande Rue
90400 TREVANANS
contact90@artisanat-bfc.fr

Déborah Juillet

Lumière sur le parcours d'une ancienne apprentie en BTM PHOTO

Après un BAC ES Déborah Juillet était attirée par la photographie mais le choix d'orientation n'a pas été simple, en effet, les informations sur le sujet sont minces.

Accompagnée par ses parents dans ses recherches, Déborah s'est dirigée vers l'apprentissage afin d'obtenir un diplôme reconnu par l'État et pouvoir apprendre tout en travaillant. Elle choisit un CAP Photographe, filière proposée par le centre de formation CMA Formation à Mercurey (71).

S'en suivent 4 années d'apprentissage chez Photo Richez à Montceau-Les-Mines. En 2010 elle intègre un CAP Photographe pour 2 ans, et en 2012 elle poursuit avec le BTM Photographe. Son emploi du temps lui permet d'être 3 semaines en entreprise où elle apprend toutes les ficelles du métier et 1 semaine en cours.

Pour elle, l'apprentissage est un modèle très intéressant, une expérience enrichissante et porteuse de sens : « être apprenti c'est se confronter à la réalité du milieu professionnel, on se forme spécifiquement, on se voit confier de nombreuses responsabilités, on acquiert de belles valeurs... et bien sûr, obtenir un salaire à la fin du mois est une motivation supplémentaire ».

Ses 4 années se déroulent sans accroc : Déborah fait ses armes en tant qu'apprentie chez Photo Richez. Elle décroche le titre de Meilleur apprenti Départemental et Régional et une fois ses diplômes en poche en 2014,

son maître d'apprentissage lui propose un CDI, qu'elle accepte volontiers.

ET APRÈS L'APPRENTISSAGE ?

Elle travaille 2 ans en tant que photographe où elle sillonne la région et travaille en collaboration avec les établissements scolaires pour produire les fameuses « photos de classes ».

« Il y a déjà un travail de planification avec les écoles en amont, puis viennent les journées de prises de vue : on débute vers 7 h le matin pour installer le matériel photo, l'éclairage ... on enchaîne les séances avec chaque classe jusqu'à la fin de la journée.

Enfin, au studio, on programme la phase post traitement photo avec des deadlines à respecter pour les livraisons aux établissements. »



CHANGER D'HORIZON ET DEVENIR SON PROPRE PATRON

Avant de se lancer à son compte, elle décide d'aller voir ailleurs. et s'envole 6 mois au Canada pour découvrir le pays, faire le plein d'inspiration et de nouvelles rencontres professionnelles ! Un voyage qui s'avère salvateur et formateur puisqu'à son retour, son projet s'affine et prend forme.

En 2016 elle trouve un local en location qui lui convient à Chagny (71), le transforme en studio photo et démarre son activité.

Depuis 8 ans maintenant, elle s'épanouit en tant que photographe indépendante et partage son emploi du temps bien rempli entre les tâches administratives liées à son activité, les séances portraits, les mariages, les naissances...

La diversité est une force de son métier : chaque prise de vue est unique, en fonction d'une thématique, de sa clientèle ou encore des décors qu'elle affrète pour son studio. Enfin la post-production est un volet majeur qui permet à l'artiste d'apporter son style, un grain spécifique, ajuster les contrastes, les lumières ou les couleurs...

Pour elle la réalisation d'album et de souvenirs sur papiers glacés, les pages que l'on tourne en famille pour se remémorer des moments précieux est un bonheur qui n'a pas de prix.

En parallèle Déborah aime se challenger et participe à des concours. En 2021, elle obtient le titre de Portraitiste de France, Concours qu'elle retentera cette année, ainsi que le titre Européen « Photographer ».

Vous souhaitez passer sous l'objectif de Deborah Juillet ?

Rendez-vous sur
<https://www.deborahjuilletphotoandco.com/>

Contact : 03 85 91 25 70 - 07 68 14 10 03
 Rue des Binelles
 71150 Chagny

Virginie Mennouvrier

Virginie Mennouvrier a une formation en Commerce international et a travaillé pendant 15 ans pour un laboratoire centralisé. À la suite d'un licenciement économique, et de quelques autres expériences professionnelles, Virginie est de retour dans sa région natale, Lure et œuvre autour d'un projet de commercialisation d'un nouveau type d'aiguille à tricoter.

La période du Covid met son projet en stand-by et c'est à ce moment-là qu'elle se lance, à tout hasard et par plaisir, dans le crochetage de sacs en ficelle de jute.

Elle offre les pièces qu'elle réalise à son entourage proche. « Ils avaient l'air de plaisir » nous raconte Virginie.

Le 19 juin 2020, elle participe à l'évènement Echoppes & Savoir Faire à Lure, qui rassemble des commerçants et des artisans d'art et expose ses premières pièces. À la suite de cette expérience, Virginie décide de se lancer officiellement en créant sa société, accompagnée par la CMA Bourgogne Franche-Comté. Créations Jeannie est née ! « Jeannie » en hommage à deux personnes qui lui sont chères : Son papa, Jean, et sa marraine, Annie.

TRANSFORMER UN LOISIR EN UNE ENTREPRISE

Se lancer dans l'entrepreneuriat est un véritable défi et lorsque l'on travaille seule. Achat de la matière, création et production, communication régulière autour des produits, évènementiel, comptabilité, Virginie a une activité qu'elle qualifie de « très complète ».



PROJETS ET FORMATIONS : LE COMBO PARFAIT

Virginie Mennouvrier ne néglige pas l'importance de se former et trouve toujours le temps de participer à des ateliers ou des webinaires

LES DÉBUTS

Au lancement de son entreprise, elle travaille efficacement, aux côtés de sa conseillère numérique de la CMA, à l'ouverture de sa boutique en ligne sur Wordpress pour pouvoir présenter et communiquer autour de ses produits.

Aujourd'hui, elle touche essentiellement une clientèle locale mais son but est de se faire connaître petit à petit. Pour cela, Virginie est également très présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Pinterest, YouTube) où elle gère également des boutiques en ligne, sur Facebook et Instagram.

Virginie participe régulièrement à des salons et marchés mais tient à sélectionner avec soin les manifestations qui sont le mieux pour son activité. « Cette année, je teste deux nouvelles manifestations dans des départements limitrophes : le Marché Artisanal de Reulle-Vergy en Côte-d'Or, qui aura lieu du 18 au 20 mai, et la Fête Eco Bio de Chavannes-sur-l'Étang en Alsace, 9 juin prochain. »

Pour découvrir l'univers et les créations de Virginie Mennouvrier : www.creationsjeannie.com
contact@creationsjeannie.com



autour du digital proposés par la CMA. Grâce à ces formations, elle aimerait continuer à développer le référencement de son site internet, ses ventes en ligne et proposer une nouvelle présentation de ses produits sur son site.

Côté création, les projets ne lui manquent pas non plus ! Kits DIY, articles autour de l'habitat (coussins, sets de table...) ou encore mise en

place d'ateliers pour apprendre le crochet, Virginie Mennouvrier aime également se renouveler par le développement de son offre.

Dans trois ans, elle aimerait pouvoir obtenir la qualification d'Artisan d'art, une reconnaissance qui témoignera de la qualité du savoir-faire qu'elle a acquis dans son domaine.

CMA Formation Nouvelle philosophie en action

Le réseau des CMA réaffirme son engagement envers l'excellence éducative avec l'introduction de la nouvelle marque « CMA Formation ». **Ce choix stratégique incarne un changement de paradigme, visant à promouvoir une culture entrepreneuriale forte et à renforcer la position du réseau en tant que leader de la formation professionnelle artisanale en France.** Cette vision unifiée consolide la mission des CMA de soutenir les entrepreneurs tout au long de leur vie et de les munir de façon optimale dans leur parcours de développement.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CMA FORMATION

Les 146 Centres de Formation d'Apprentis évoluent pour devenir « CMA Formation », marquant ainsi une transformation profonde qui dépasse largement un simple changement de nom. Cette métamorphose incarne l'engagement renouvelé des Chambres de Métiers et de l'Artisanat envers des formations de qualité supérieure et une

expérience harmonisée pour tous les apprenants. Ce choix stratégique vise à renforcer la réputation d'excellence des centres de formation des CMA. Mais « CMA Formation » ne s'arrête pas là : il aspire à devenir le centre de formation de référence pour la formation initiale, l'apprentissage et la formation continue des entrepreneurs et de leurs équipes.

- **Unification et Cohésion** : en adoptant « CMA Formation », nous unifions nos centres sous une identité commune, renforçant ainsi la cohésion et l'unité dans notre mission éducative
- **Simplicité et Accessibilité** : ce nouveau nom reflète notre volonté d'offrir une approche simple et accessible à nos apprenants, artisans et partenaires, pour une formation ouverte à tous.
- **Excellence et Innovation** : il symbolise notre engagement envers l'excellence et l'innovation pédagogique, répondant aux besoins évolutifs du marché du travail.
- **Ambassadeurs de l'Artisanat** : il renforce notre rôle d'ambassadeur de l'artisanat, véhiculant fierté et expertise, et positionnant nos apprenants comme futurs artisans exceptionnels.
- **Adaptabilité aux Changements** : il incarne notre capacité à nous adapter aux évolutions du paysage éducatif et professionnel, démontrant notre volonté de mieux servir nos communautés.

CMA Formation en Bourgogne Franche-Comté, c'est :

- 11 centres de formation innovants et présents dans chacun des départements.
- 70 formations du CAP au Bac+3 tous secteurs confondus.
- Plus de 30 formations courtes et qualifiantes sur des compétences clés telles que le digital, comptabilité et finances, développement commercial, juridique, etc.

- Plus de 3100 apprenants en formation initiale, reconversion, formation continue (par an).
- Des expertises par secteur (énergie, transition écologique, RSE etc.) pour assurer le développement et la pérennité de votre entreprise.



Nos valeurs partagées

#ÉCONOMIE



Prix Stars & Métiers



Organisé par la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat BFC, le Prix Stars & Métiers est destiné à promouvoir l'excellence et l'innovation dans l'artisanat. Il récompense la capacité de l'entreprise artisanale à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer de manière exemplaire.

Mardi 2 avril, le Jury régional pour le **GRAND PRIX DE L'ARTISANAT** Stars & Métiers s'est réuni en présence d'Emmanuel Poyen, Président de la CMA BFC, Manuela Morgadinho, Vice-présidente de la CMA BFC et Présidente de la Chambre de niveau départemental Doubs, Jean-Michel Charnu, Vice-président de la CMA BFC et Président de la Chambre de niveau départemental Jura, Simon Philibert, Secrétaire Général de la CMA BFC, David Martin, élu CMA BFC, et Diraj Kaker, Chargé de développement artisans commerçants et franchises de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté.

Le lauréat régional pour le Grand Prix est **Simonsaveurs**, entreprise familiale spécialisée dans la Boucherie Charcuterie, située à Morteau (25).

Le Prix Coup de cœur du Jury a été attribué à **Atrium Spa & Beauté**, Institut de beauté, massages et spa, située à Mâcon (71).

Convention de partenariat avec le Groupe La Poste

Simon Philibert, Secrétaire Général de la CMA BFC, Blandine Algave, Déléguée Régionale du Groupe La Poste en BFC, et Kildine Bataille Benett, Déléguée au Développement régional du Groupe La Poste en BFC ont signé au printemps un nouveau partenariat.

CMA BFC x Ecole Futura Dijon

Emmanuel Poyen, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat BFC et Véronique Zeroual, Directrice Générale de l'Ecole Futura, signent une nouvelle convention de partenariat portant sur la mise en place d'une nouvelle formation : le Brevet de Maîtrise (BM) Esthéticien-Cosméticien

Cette formation sera proposée dans les locaux de l'Ecole Futura à Dijon à la rentrée 2024.

Les Brevet de Maîtrise sont des diplômes Chambres des Métiers et de l'Artisanat de niveau Bac+2 créés à l'initiative des organisations professionnelles. Ils permettent d'acquérir un perfectionnement dans le métier exercé mais également de préparer à la création/reprise d'une entreprise.



Avec à cette coopération initiée en 2023 :

- La Poste apportera son soutien dans le cadre des Trophées Numéric'Artisanat organisés par la CMA BFC
- La Poste interviendra auprès des différents publics de la CMA BFC (animation de webinaires, etc.)
- La Poste et la CMA BFC travailleront en collaboration auprès des territoires, notamment sur la thématique du numérique

Double dose d'innovation...

Google Van

Au rendez-vous de l'artisanat pour une deuxième année !

Bien plus qu'un simple véhicule, Google Van est une plateforme mobile d'innovation numérique au service des TPE-PME. Depuis deux ans, il sillonne les routes de la BFC et fait halte dans les villes et villages pour offrir un accès direct aux dernières tendances et technologies digitales.

Doté d'une équipe d'experts, le Google Van propose des formations sur mesure, des conseils et des démonstrations pratiques pour aider à entrer dans l'optimisation du référencement de votre site, l'amélioration des performances, mesures du trafic, parcours d'achat, administration des ventes...

25 juin | CMA Formation Gevingey
23 route de Lons-le-Saunier à Gevingey



La semaine du Numéric'

Spécialement organisée deux fois par an pour les artisans souhaitant développer leurs compétences digitales, la Semaine du Numéric' c'est 10 visioconférences gratuites autour de l'utilisation du numérique dans l'artisanat.

Dernières tendances et technologies du secteur, conseils pratiques pour améliorer sa présence en ligne et opportunités de croissance, les conseillers de la CMA BFC étaient présents pour répondre à toutes les questions des quelque 600 artisans participants au mois de mars.

Save the date : lundi 4 au vendredi 8 novembre
Restez connectés d'ici là !

J'aime les JEMA !

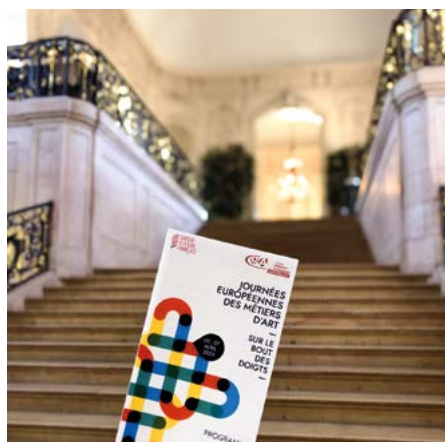
Avec une participation record dépassant les 20 000 visiteurs à travers la région, les Journées Européennes des Métiers d'Art ont ravi les amateurs de savoir-faire artisanal.

Du 2 au 7 avril dernier, notre belle région s'illuminait de créativité et de savoir-faire à l'occasion de la 18^{ème} édition des JEMA.

A Dijon, Besançon, Dole, Nevers, Villersexel, Charolles et Auxerre, cet événement immersif, co-organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté, l'Institut National pour les Savoir-Faire Français ainsi que les partenaires locaux, fut l'opportunité pour les artisans des métiers d'art de partager le fruit de leur travail et leur passion à travers de remarquables expositions, ateliers ouverts, démonstrations ou encore rendez-vous d'exception.

Dans des lieux de caractère tels que le Palais des Ducs à Dijon, le Château de Villersexel ou encore l'Abbaye Saint-Germain à Auxerre, tous ont eu à cœur d'accueillir les visiteurs et d'échanger autour de leurs pratiques.

Au total, ce sont près de 20 000 visiteurs qui se sont déplacés afin de rencontrer ces artisans d'art, véritables garants de l'authenticité de nos territoires.



9 Rendez-Vous d'Exception.

Tonneliers, horlogers, imprimeurs, céramistes, tisserands, selliers, restaurateurs d'œuvres d'art... Cette année encore, les JEMA ont permis aux visiteurs, par le biais de ces Rendez-Vous d'Exception, de s'immerger dans le quotidien de métiers d'exception contribuant à la construction ou à la restauration de lieux patrimoniaux ou culturels prestigieux.



Un grand merci à tous les artisans pour leur participation et leur investissement lors de cet événement régional participant à mettre en lumière la beauté des Métiers d'Art.

Prochain rendez-vous de l'année : Le Prix des Métiers d'Art sur le thème de « la création contemporaine ».

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2024 pour candidater auprès de Fabrice Lemoine

flemoine@artisanat-bfc.fr

03.80.63.01.22

**Du
développement
personnel à
la croissance de
l'entreprise : les
avantages
incontournables de la
formation**

La formation comme levier de l'entreprise

De nos jours, l'acquisition continue de connaissances et de compétences est une nécessité incontournable pour tous. Que ce soit pour répondre aux défis évolutifs de l'entreprise ou pour cultiver un développement personnel constant, la formation émerge comme un moteur essentiel. Sous diverses formes, adaptées à chaque individu en fonction de son âge, de son statut et de ses besoins spécifiques, elle se déploie pour accompagner chacun tout au long de sa vie.

Face à l'impératif de se former tout au long de la vie, certains freins persistent et entravent la volonté d'apprendre. De la contrainte du temps aux préjugés liés à l'âge, au syndrome de l'imposteur, ces obstacles doivent être dépassés pour saisir pleinement les avantages de la formation. Découvrons comment la formation offre un cadre propice au développement des compétences et à l'essor professionnel.

La formation peut être de différentes formes : selon votre âge, votre statut, vos besoins ; Elle s'adapte pour vous accompagner tout au long de votre vie. Quelques exemples.

Formation continue

La formation continue concerne des personnes déjà en activité ou possédant une expérience professionnelle. Salariés, Chefs d'entreprise, demandeurs d'emploi sont concernés lorsqu'ils souhaitent monter en compétences, en acquérir de nouvelles, ou encore, préparer un projet de reconversion.

Formation en alternance - apprentissage

Ce type de formation concerne toute personne qui souhaite se former. C'est un levier d'accès très efficace pour intégrer le monde professionnel, tout en étant opérationnel rapidement. L'apprenant est rémunéré pour apprendre son métier, tandis que le chef d'entreprise forme son apprenant à son image.

Formation courte

La formation courte permet de répondre rapidement et efficacement à des besoins bien précis de formation : Commercial, web, bureautique, etc. Des thématiques qui, souvent, évoluent avec le marché et les innovations. Tout individu en activité est concerné.



Formation qualifiante et certifiante

Ces formations débouchent sur l'obtention d'une nouvelle qualification ou certification reconnues pour : soit prétendre à un autre poste par l'apport de nouvelles compétences, soit acquérir des compétences sur un métier précis. Pour un artisan, pourquoi ne pas obtenir le titre de Meilleur Ouvrier de France par exemple ?!

Les solutions de prise en charge

Découvrez comment les Opérateurs de Compétences (OPCO) et d'autres sources de financement soutiennent les entreprises et les individus dans leur parcours de formation, ainsi que dans l'approche pédagogique qui façonnent l'avenir de l'apprentissage professionnel.

Les **Opérateurs de Compétences (OPCO)** Les OPCO sont des structures agréées par l'État pour accompagner les entreprises dans la gestion des compétences et la formation, organisées par branches professionnelles. Ils assurent la planification des formations, soutiennent les entreprises dans l'identification de leurs besoins en compétences, et facilitent l'accès à la formation pour les salariés.

Le **Conseil Régional** : outre les OPCO, le Conseil Régional participe également au financement de la formation des actifs, offrant ainsi une alternative supplémentaire pour soutenir le développement des compétences.

L'**AGEFIPH** : L'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) agit en faveur de l'inclusion des personnes handicapées dans le monde du travail. Elle propose des solutions de financement pour compenser les conséquences du handicap au travail et soutient les acteurs de l'emploi et de la formation.

www.opco.fr
www.travail-emploi.gouv.fr





Se former avec CMA Formation

Nouvelles modalités pédagogiques

Le Blended Learning et la formation en 100% digital offrent des opportunités passionnantes pour enrichir ses compétences. Pour les artisans, bien souvent pris par leur travail et avec des plannings très chargés, ces possibilités leur permettent d'adapter leur parcours de formations, selon leurs besoins spécifiques. CMA Formation vous propose une offre digitale complète et efficace pour vous former depuis n'importe quel lieu. Des approches interactives et variées ! Contactez-nous.

Pour répondre aux difficultés de recrutement, se former en travaillant devient une solution que CMA Formation tient à développer dans les TPE-PME. Pour cela la Formation en Situation de Travail (ou FEST) a pour objectif d'améliorer l'employabilité et l'intégration du ou des nouveaux salariés dans la prise de son nouveau poste. Un formateur expert CMA Formation forme l'un (ou plusieurs) de vos salariés à être tuteur de vos prochaines recrues.

Des formations à la carte !

CMA Formation propose aux chefs d'entreprises et créateurs de composer eux-mêmes leur plan de formation, en fonction de leurs besoins, ou de ceux de leurs salariés.

Juridique, commercial, communication digitale; comptabilité, finances et bien d'autres, une trentaine de formation conçues sur-mesure pour assurer votre réussite entrepreneuriale.

Par le biais de son offre Boost'Performances, CMA Formation vous donne accès à un tarif préférentiel pour vous former sur les thématiques de votre choix, et autant que vous le souhaitez, sur une période de 12 mois !

FLASHEZ POUR PLUS D'INFOS



Formule
Boost'
Performances

EXPLOREZ NOS
POUR BOOSTER

FORMATIONS 360°
VOS COMPÉTENCES

Solde de la Taxe d'apprentissage

Collecte 2024

À propos de la taxe d'apprentissage

Versée chaque année par les entreprises, la taxe d'apprentissage a pour vocation de contribuer au financement et au développement de l'apprentissage et contribue ainsi à l'insertion professionnelle des jeunes.

Une partie de cette taxe, dénommée solde de la taxe d'apprentissage (13% du montant global), peut être affectée librement par les entreprises aux établissements habilités à la percevoir et dont la CMA BFC fait partie. Ce versement se fait en se connectant à la plateforme dédiée, unique et publique, SOLTÉA.



Je soutiens l'orientation des jeunes vers les métiers de l'artisanat

En 2024, je choisis de verser le solde de ma taxe d'apprentissage aux CMA



#ÉCONOMIE



Choisir de verser le solde de la taxe d'apprentissage à la CMA BFC, c'est

- Favoriser l'orientation professionnelle des jeunes vers les métiers de l'artisanat
- Investir dans les compétences de vos futurs salariés
- Soutenir l'économie de proximité

Une collecte simplifiée

La plateforme SOLTÉA a ouvert le 27 mai aux employeurs. Vous pouvez dès à présent affecter le versement de votre solde à la CMA BFC en renseignant son SIRET : 130 026 073 00010

Le solde de la taxe d'apprentissage collecté par les URSSAF sera transféré à la Caisse des Dépôts et Consignations qui reversera ensuite les fonds aux établissements bénéficiaires en fonction des affectations des entreprises.

Pour être accompagné dans les procédures à réaliser sur SOLTÉA, contactez-nous au 03 73 55 20 20

10€ HT
LA SOLUTION
+ 1,75 % HT de frais de transaction

ENCAISSEZ ENFIN VOS CLIENTS AVEC VOTRE MOBILE

up2pay | by CMA
Mobile

Offre disponible sur Android, soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France, sous réserve d'acceptation de leur dossier. Informations disponibles sur le site www.credit-agricole.fr. Les frais de transaction correspondent à l'ensemble des frais et commissions applicables à chaque opération. Renseignez-vous auprès de votre conseiller en agence pour plus d'informations sur la tarification. Le montant fixe de 10 € HT correspond aux frais de souscription à l'offre encaissement par smartphone seul ou à l'offre Formule couplée (encaissement avec ou sans lecteur) pour la partie encaissement sans lecteur. Tarif en vigueur au 01/04/2023.
12/2023 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, ayant son siège social à : 269 Faubourg Crouncels - 10 000 Troyes, identifiée n° 775 718 216 RCS Troyes, société de courtage d'assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 019 188, Identifiant unique CITEO : FR234345_03JPGG. Crédits photos : Getty images.





21

VISITES D'ENTREPRISES

Le 3 avril, Emmanuel Poyen, Président de la CMA BFC, Yves Bard, Vice-Président de la CMA BFC et Président de la Chambre de niveau départemental Côte-d'Or, Elisabeth Mayol, Vice-Présidente de la Chambre de niveau départemental Côte-d'Or et Julien Rabaux, Président de la commission territoriale «Bassin Dijonnais» de la CMA BFC ont rendu visite à 5 entreprises artisanales côte-d'oriennes : Boulangerie Sain Pain - Damotte Génie Climatique - Restaurant La Menuiserie - Brazey Motoculture - Brasserie Artisanale des Trois Fontaines.

Les échanges ont porté sur le parcours de ces chefs d'entreprises, l'apprentissage, mais aussi sur les difficultés rencontrées et le rôle de la CMA en soutien et aux côtés de ces acteurs économiques du territoire.



70

TROPHÉE NUMERIC' ARTISANAT

Le 15 mars dernier, Virginie Mennouvrier, Créations Jeannie à Ronchamp, s'est vue récompensée pour le développement digital de son entreprise artisanale par le Trophée Numéric'Artisanat départemental de Haute-Saône et le Trophée Régional, en présence de Damien Paroty, Président de la Chambre de niveau départemental Haute-Saône, Frédéric Cavnac, élu CMA BFC représentant le Président de la CMA BFC Emmanuel Poyen, et Jean-Jacques Sombsthay, Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Saône.



25

SALON DES RECRUTEURS ET DE L'APPRENTISSAGE

Mardi 26 mars, nos conseillers CMA Formation étaient sur le salon des recruteurs et de l'apprentissage à Micropolis Besançon Parc Expo. Un événement organisé par le Département du Doubs.

Manuela Morgadinho, Présidente de la Chambre de niveau départemental Doubs était présente à la conférence de presse aux côtés de Ludovic Fagaut, 1^{er} vice-président du département du Doubs.

L'événement rassemblait 130 exposants et plus de 750 offres d'apprentissages étaient proposées.



71

FORUM DE LA RENOVATION ÉNERGETIQUE

Le Forum de la Rénovation Énergétique a été inauguré le 8 mars en présence de Bertrand Veau, Maire de Tournus, Conseiller Régional et Vice-Président PETR Maconnais Sud Bourgogne, Hervé Carreau, Vice-Président du PETR Maconnais Sud Bourgogne à la rénovation, Maire de la Chapelle de Guinchay, Christine Robin, Présidente du PETR Maconnais Sud Bourgogne, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Maire de Charnay-Lès-Mâcon, Yves SEGUY, Préfet de Saône-et-Loire et de Pascal Fragassi, élu CMA BFC. Deux journées destinées à l'information des professionnels et des particuliers sur la rénovation énergétique et l'amélioration de l'habitat.



VISITES D'ENTREPRISES

Le 27 février, Emmanuel Poyen, Président de la CMA BFC et Jean-michel Charnu, Vice-Président de la CMA BFC et Président de la Chambre de niveau départemental Jura, accompagnés d'élus de la Chambre et d'élus du territoire ont rendu visite à 4 entreprises artisanales jurassiennes : Carrosserie C3F - Cacao.T - Chocolaterie Hirsinger - Emmanuel Bailly Aménagements Extérieurs.

Les échanges ont notamment porté sur le parcours de ces chefs d'entreprises artisanales ainsi que sur l'apprentissage, voie d'excellence pour former la prochaine génération de professionnels qualifiés de l'Artisanat.



PRIX DES MÉTIERS D'ART

Le Prix départemental Nièvre des Métiers d'Art a été décerné à Auréline CALOT, vitrailliste, pour son œuvre «Danse avec les ombres». L'événement s'est déroulé le 23 février, en présence de Sébastien Thomas, Président de la Chambre de Niveau Départemental Nièvre, et Patrice Perrot, député de la Nièvre. L'atelier de fabrication de l'artiste, « rouge silicium », a été visité lors de cette occasion. «Danse avec les ombres», créée en juin 2021 pour orner une chapelle de la Cathédrale de Nevers, est une réponse artistique à la question sur le rapport de l'humain à la mort à travers l'art. Félicitations à Auréline CALOT pour cette remarquable réalisation !



VISITE D'ENTREPRISE

Vendredi 15 mars, Jean-Pierre Richard, Président de la Chambre de niveau départemental Yonne, en présence de Pascal Jan, Préfet de l'Yonne et accompagné de David Martin, élu de la CMA BFC et d'élus du territoire ont rendu visite à l'entreprise Barré & Bouillet, manufacture de menuiserie d'aménagement haut-de-gamme à Villeneuve-sur-Yonne. Un beau modèle de réussite familiale depuis 1974 !

Cette visite a été l'occasion de féliciter l'entreprise Barré & Bouillet pour son implication en faveur du développement durable entre autres, et de la soutenir dans ses futurs projets d'investissements.



AFTERWORK DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

Le 22 février dernier, Nicolas Morel, Vice-Président de la CMA BFC et Président de la Chambre de niveau départemental du Territoire de Belfort, a accueilli une vingtaine d'entrepreneurs à l'Afterwork des Nouveaux Entrepreneurs, organisé en partenariat avec la CCI de Belfort.

Après la conférence « Comment réseauter et pitcher votre entreprise », les participants ont pu échanger, sous forme de speed-meeting, sur l'élargissement de leur réseau professionnel, les opportunités d'affaires et sur la rencontre de nouvelles compétences.

Mobilité douce et douceur de vivre

La région Bourgogne Franche-Comté se prépare à accueillir la 4^{ème} édition du Challenge de la Mobilité, un événement qui promet d'être plus dynamique que jamais. Après le succès de l'édition précédente, qui a vu la participation de 34 territoires, près de 267 établissements employeurs et 5 900 participants, le défi est lancé : **qui relèvera le challenge cette année ?**



Prix locaux et régionaux

Tentez de remporter de nombreux prix tels qu'un vélo électrique reconditionné, des paniers garnis, des kits malins (vélo et covoiturage) et même des réductions sur les transports pour des voyages stylés ou des tickets gratuits pour des animations en BFC (oenotourisme en vélo, événements...).

- 5 Lauréats | **Métropoles et communautés urbaines**
- 4 Lauréats | **Communautés d'agglomération**
- 3 Lauréats | **Communauté de communes**
- 12 Lauréats | **Région Bourgogne Franche-Comté**

L'avenir en mouvement

Initiié dans le but de promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle, tels que la marche, le vélo, les transports en commun, le covoiturage et le télétravail, le Challenge de la Mobilité vise à encourager les changements durables de comportement.

Comment participer ?

Ouvert à tous les actifs, y compris les stagiaires et les apprentis, l'événement met en lumière les bonnes pratiques en matière de mobilité douce, qu'elles soient adoptées par les salariés eux-mêmes ou facilitées par les établissements employeurs.

Du lundi 16 septembre au dimanche 22 septembre 2024, les participants seront invités à relever le défi et à explorer des alternatives de déplacement plus respectueuses de l'environnement. Pour couronner cette semaine d'engagement et d'action, une cérémonie de remise des prix sera organisée dans chaque territoire participant, avec une cérémonie régionale prévue à l'automne 2024.

Que vous soyez un employeur public, privé ou associatif, ou un salarié temporaire ou permanent, ainsi que les stagiaires et apprentis d'un établissement participant, le Challenge de la Mobilité vous invite à rejoindre le mouvement pour un avenir plus vert et plus fluide sur nos routes.



Rendez-vous sur le site dédié au challenge de la mobilité Bourgogne-Franche-Comté : challengemobilite-bfc.fr

| Sélection régionale MAF Boucherie



Retrouvez l'intégralité
des interviews sur
Infos Artisans Premium

Pendant la Semaine de l'Apprentissage dans l'Artisanat, le centre de formation de la CMA Bourgogne Franche-Comté à Vesoul a reçu les participants à la sélection régionale Meilleur Apprenti de France (MAF) en boucherie. Sept apprentis de la région étaient en lice pour se qualifier pour la finale nationale.

Après quatre heures de compétition, et de nombreuses préparations réalisées, c'est Tino Ribeiro apprenti en 2^{ème} année de CAP Boucherie au CFA de la CMA Bourgogne Franche-Comté à Gevingey qui remporte le concours ! Damien Paroty (Président de la Chambre de niveau départemental Haute-Saône) était présent pour le féliciter.

Rencontre avec Tino Ribeiro et Florian Tresy, son formateur



**Tino
RIBEIRO,
sacré MAF
Boucherie
régional**

TINO RIBEIRO

17 ans, apprenti en CAP
Boucherie à CMA Formation
Gevingey et en apprentissage
dans la Boucherie Grosjean
située à Arbois (39)



FLORIAN TRESY

Formateur en Boucherie—Charcuterie—
Traiteur

à CMA Formation Gevingey depuis avril 2023

C'est quoi être formateur en Boucherie—Charcuterie—Traiteur ?

C'est transmettre tout le savoir-faire du métier, en passant par la théorie, et en complément de ce que les apprentis apprennent auprès de leur maître d'apprentissage.

Comment entraines-tu Tino pour les concours auxquels il participe ?

Nous ne connaissons pas les sujets des épreuves à l'avance, donc, chaque lundi, je propose à Tino un sujet différent et je l'évalue selon tous les critères pour lesquels il sera jugé pendant le concours. Je fais en sorte de réunir toutes les conditions du concours : temps d'exécution, différentes catégories, etc. Pendant ces temps de travail, nous échangeons beaucoup !

Quelle(s) qualité(s) faut-il pour participer à des concours ?

La qualité principale selon moi c'est la détermination ! Il faut supporter la pression et ce n'est pas un exercice facile. Il faut aussi beaucoup de savoir-faire, du talent et de la motivation.

Pourquoi et comment t'es-tu lancé dans la filière Boucherie ?

Un peu par hasard, car je n'ai pas de boucher-charcutier dans mon entourage. Mais j'ai un papa et un grand-père qui aiment faire de la charcuterie à la maison et qui m'ont transmis cet amour du bien fait et du bon.

Qu'est-ce que tu apprécies dans le fait de faire des concours ?

La participation aux concours est un vrai challenge autant professionnellement que personnellement. Cela demande un réel investissement avec beaucoup de travail, de la rigueur et de l'exigence, ce qui me permet de me perfectionner. Ces expériences me permettent de rencontrer de nouvelles personnes et de créer des contacts professionnels au-delà du département.

Un mot, un message aux jeunes qui n'osent pas se lancer dans l'apprentissage ?

Lorsque l'on a la chance de savoir ce que l'on veut faire, il ne faut pas hésiter et foncer dans cette voie. L'apprentissage est une voie d'excellence qui permet d'apprendre un métier sur le terrain et d'acquérir de l'expérience professionnelle.

Retour sur la Semaine de l'Apprentissage dans l'Artisanat

En début d'année, le réseau des CMA lançait une nouvelle édition de la Semaine de l'Apprentissage dans l'Artisanat, un événement national dont l'objectif premier est de faire découvrir les métiers de l'artisanat au plus grand nombre.

A cette occasion, la CMA Bourgogne Franche-Comté a réalisé les premières portes ouvertes 2024 de ses centres de formation ! Nos conseillers CMA Formation ont pu renseigner les visiteurs sur les formations en apprentissage et formations continues proposées sur l'ensemble de la Région. Dans les ateliers mécanique-automobile-carrosserie des centres

de formation de Gevingey et Vesoul, des jeunes collégiens ont eu la possibilité de travailler en binôme avec des apprentis le temps d'une journée 100% immersive. Cette expérience leur a permis de découvrir un large panel de métiers ! À Gevingey, le partenaire de la CMA BFC, JMJ Automobile, a profité de l'évènement pour réaffirmer son soutien à l'apprentissage en faisant le don d'un véhicule Nissan destiné à la formation de nos apprentis, en

présence de Jean-Michel Charnu (Président de la Chambre de niveau départemental Jura).

À Orchamps-Vennes, Manuela Morgadinho (Présidente de la Chambre de niveau départemental Doubs) a remis le titre de Maître Artisan « plats à emporter » à Thomas Garcia, pizzaiolo, pour son parcours remarquable depuis la création de son premier restaurant à 19 ans, et son palmarès dans des concours reconnus.



Semaine nationale de la Prépa Apprentissage : nos apprentis partagent leur expérience !

Depuis la mise en place de la « Prépa Apprentissage », les CFA du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont accueilli plus de 16 000 jeunes afin de les aider à s'engager dans une orientation choisie et non plus subie ! En mars, c'était la semaine de la prépa-apprentissage, l'occasion de réaffirmer les avantages et bienfaits de ce parcours.



Cérémonies de remise des diplômes à Gevingey et Mercurey

Après une première cérémonie dans le centre de formation de la CMA Bourgogne Franche-Comté à Vesoul en novembre dernier, ce sont les centres de formation de Gevingey et Mercurey qui ont fêté la réussite de leurs diplômés 2023 !

A Gevingey, ce sont 40 apprenants qui ont été félicités pour leur parcours méritant. À Mercurey : 24 apprentis Major de leur promotion en 2023 ! Tous ont eu plaisir à se retrouver pour partager ce moment festif, entourés de leurs maîtres d'apprentissage et formateurs.

Jean-Philippe Boyer (Président de la Chambre de niveau départemental Saône-et-Loire) et Jean-Michel Charnu (Président de la Chambre de niveau départemental Jura) étaient honorés de pouvoir récompenser les apprentis pour leur parcours au sein de leur centre de formation. Des personnalités locales se sont également déplacées pour les rencontrer : Emmanuelle Dupuis (Vice-Présidente au Grand-Chalon en charge de la Culture), Rémy Rebeyrotte (Député de Saône-et-Loire), Olivier Tainturier (Sous-Préfet arrondissement Chalon-sur-Saône), Danielle Brulebois (Députée du Jura), Elisabeth Sevenier-

Muller (Secrétaire Général Préfecture Jura), Willy Bourgeois (Vice-Président en charge du sport et de la communication de la collectivité en BFC), Yoanna Wancanwenberghe (Conseillère départementale du canton Lons 2), Jérôme Cordelier (Vice-Président économique ECLA) et Louis Cauzo (Maire de Gevingey).



Mardi 19 mars, les centres de formation de la CMA BFC de Gevingey, Vesoul et Mercurey ont organisé un temps de rencontres et d'échanges entre ces jeunes qui ont intégré le parcours de la Prépa Apprentissage et des partenaires locaux de la CMA BFC - Missions locales, Directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), etc. – afin qu'ils en soient le relai sur le territoire.

Adelin, Lola, Razacky, Océane, Léandro et Cassandra faisaient partis des jeunes qui ont raconté leur histoire. Souvent, celles-ci débutent par des expériences non

concluantes, des déceptions, des problématiques personnelles qui mènent parfois à la déscolarisation et l'isolement de ces jeunes qui ont tout à construire.

Le dispositif de la Prépa Apprentissage répond à ces problématiques complexes car c'est une passerelle pour préparer les jeunes à une entrée en contrat d'apprentissage. Accompagnés par un conseiller individualisé, ils découvrent, à leur rythme, les métiers de l'artisanat et ont la possibilité de faire des stages pour confirmer leur choix. Le dispositif permet d'envisager un diplôme et de préparer un métier quelle que soit la période de l'année !

Ouverture Rentrée 2024

Pour répondre aux besoins des entreprises et du marché sur des métiers en tension, la CMA BFC ouvre de nouvelles formations à la rentrée 2024.



NOS NOUVELLES FORMATIONS

- ◇ Bac Pro Animation enfance et personnes âgées
- ◇ CTM Installateur en équipements électrique
- ◇ Titre Pro Sommelier – Caviste
- ◇ Titre Pro Agent de maintenance et bâtiment
- ◇ Titre Brasseur
- ◇ BTM Glacier-fabricant
- ◇ BM Pâtissier chocolatier glacier traiteur
- ◇ BTS Négociation et digitalisation de la relation client
- ◇ BACHELOR Conseiller clientèle assurance et produits financier
- ◇ BACHELOR Responsable d'établissement touristique
- ◇ BACHELOR Responsable du développement commercial



Les aides Tremplin

► Pour la transition écologique

Pour faire évoluer votre entreprise en cohérence avec la transition écologique, l'ADEME soutient le financement rapide des investissements et études dont vous avez besoin. Découvrez les aides tremplins 2024.

Retrouvez toutes les informations ici :

<https://urlz.fr/qj1N>



Travaux d'accessibilité

► Le Fonds territorial d'accessibilité

L'État propose le Fonds territorial d'accessibilité pour aider les entreprises au financement des dépenses de mise en accessibilité jusqu'en 2028.

Sollicitez ce fonds sur le site de l'Agence de service et paiements (ASP).

Et déposez votre dossier pour bénéficier jusqu'à 50 % d'aide dans la limite de 20 000 euros pour vos travaux de mise en accessibilité.

Retrouvez toutes les informations ici : <https://urlz.fr/oZJ6>



Banque de France

► Retrouvez toutes les informations sur votre entreprise

Créez votre espace personnel sur le site de la Banque de France en vous identifiant avec France Connect ou en utilisant votre courriel et un mot de passe.

Ainsi, vous aurez accès à toutes vos données « Banque de France » de manière entièrement sécurisée (Cotation de votre entreprise, ratios financiers clés, diagnostic financier OPALÉ, etc.).

Retrouvez toutes les informations ici : dirigeant.banque-france.fr/#/



« Baisse les watts »

► Métiers de bouche, de services et de la réparation

« Baisse les Watts » est un dispositif du Ministère de la Transition énergétique financé par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Ce dispositif s'appuie sur un carnet de bord simple et en ligne, permettant de visualiser sa consommation et d'identifier des leviers d'optimisation. Il s'adresse aux entreprises désireuses de mieux comprendre leur consommation et de pouvoir engager rapidement de premières actions d'économies d'énergie et d'en visualiser les effets (chiffrages des économies potentielles).

Retrouvez toutes les informations ici : <https://urlz.fr/qjcs>



Métiers d'art

► Lancement d'un fonds de soutien aux professionnels des métiers d'art

Il s'agit d'une initiative conjointe entre le Ministère délégué chargé des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation et la Fondation du patrimoine. Doté d'un budget initial d'un million d'euros pour l'année 2024, le fonds financera des projets visant à préserver et transmettre les métiers et l'artisanat d'art dans les territoires.

C'est la Fondation du patrimoine qui sera chargée d'identifier des projets de restauration de patrimoine impliquant l'intervention des professionnels des métiers d'art, de participer au financement de projets, et ce, tout en garantissant la pérennité de ces métiers et la transmission des savoir-faire.

Retrouvez toutes les informations ici : <https://urlz.fr/qk4y>



Contactez votre conseiller TEE de la CMA BFC qui vous aidera gratuitement sur le dispositif « Baisse les watts » au 03 73 55 20 20



FORUM DE L'EMPLOI

71

13 juin à Cluny

Matinée de rencontre entre employeurs, conseillers et des personnes en recherche d'emploi.

Amélie Potheret - 03 73 55 20 20

GOOGLE ATELIERS NUMÉRIQUES

21 | 39

25 juin (Gevingey - 39) et 26 juin (Saint-Jean-de-Losne - 21)

Ateliers collectifs et entretiens individuels gratuits proposés par les coaches Google.

21 - Pascal Bortot - 03 80 63 01 20

39 - Lionel Salinas - 07 78 41 34 69

www.artisanat-bfc.fr/google

MARCHÉ 100% CÔTE-D'OR

21

28 et 29 juin à Dijon

Une vingtaine de producteurs et artisans locaux seront présents dans les Jardins du Département.

GRANDE EXPOSITION DU FABRIQUÉ EN FRANCE

21 | 25 | 39 | 58 | 70 | 71 | 89 | 90

29 juin à l'Élysée

Artisans et producteurs engagés dans la fabrication française seront mis à l'honneur.

TROPHÉES ARTISANAT

58

4 juillet à Nevers

Mise en lumière de 15 entreprises artisanales nivernaises.

MARATHON DE L'ENTREPRENARIAT

90

4 juillet à Trévenans

Une journée pour comprendre et franchir les étapes de la création-reprise d'entreprise.

Thibaut Kornprobst - 03 73 55 20 20

MARCHÉ NOCTURNE AUXERROIS

89

26 juillet à Auxerre

Une cinquantaine d'artisans des métiers d'art et de la création, de la gastronomie et des produits locaux seront présents sur les quais.

Florine Loisy - 03 86 42 05 89

SALON CAP VERS L'EMPLOI

25

26 septembre à Besançon

Cet événement emploi permet de mettre en relation des personnes en recherche de poste et des entreprises.

VILLAGE DES RECRUTEURS

21

26 septembre à Dijon

La CMA BFC propose des offres d'emploi et de formations.

03 73 55 20 20

SALON DES MAIRES ET ÉLUS

89

17 octobre à Auxerrexpo

Événement majeur qui réunit tous les grands acteurs de la commande publique.

SALON «MADE IN FRANCE»

21 | 25 | 39 | 58 | 70 | 71 | 89 | 90

Du 8 au 11 novembre Paris | Porte de Versailles

Un espace est dédié pour promouvoir le savoir-faire des artisans de BFC.

Fabrice Lemoine - 03 80 63 01 22

**Vouloir une retraite hyperactive ?
Oui, ça arrive.**



Avec nos conseillers, constituez dès maintenant une épargne pour vous préparer une retraite pleine de possibilités. Devenez acteur de votre avenir.
Prenez rendez-vous avec Elodie Mary
par mail : elodie.mary@ag2rlamondiale.fr

Plan d'Épargne Retraite



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main sur demain

↳ Épargne ↳ Retraite ↳ Santé ↳ Prévoyance

Plans d'épargne retraite, individuels ou obligatoires, régis notamment par les articles L.224-1 et suivants du code monétaire et financier, proposés et couverts par La Mondiale Retraite supplémentaire, Société anonyme au capital social de 250 000 000 euros, Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le code des assurances, 32 avenue Emile Zola, 59370 Mons-en-Barœul, RCS Lille Métropole 903 475 515. Les unités de compte comportent un risque de perte en capital. La Mondiale Retraite Supplémentaire ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. Les valeurs de ces unités de compte, qui reflètent la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Document à caractère publicitaire - 00007946-231214-02.



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi



ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

**ÊTRE UNE BANQUE
POPULAIRE,
c'est vous permettre
d'ouvrir un compte pro
en quelques clics pour
démarrer votre activité.**

**BANQUE
POPULAIRE** 

la réussite est en vous